

BE-A0542_720965_801638_FRE

Inventaire des archives du notaire Timothée
François Bette (1879-1907)



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Recommandations pour l'utilisation.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Histoire institutionnelle/Biographie/Histoire de la famille.....	5
Archives.....	5
Historique.....	5
Acquisition.....	6
Contenu et structure.....	7
Contenu.....	7
Sélections et éliminations.....	7
Accroissements/compléments.....	7
Mode de classement.....	7
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	9
Archives du notaire Bette Thimothée François.....	9
53 - 57 Index alphabétiques. 1850-1932.....	9
1 - 52 Minutes des actes notariés. 2 décembre 1879-16 juillet 1907.....	9
1 - 14 Répertoires des actes notariés. 9 décembre 1924 - 30 décembre 1937....	12
15 - 61 Minutes des actes notariés. 19 mai 1924 - 19 avril 1937.....	13

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Notaire Bette Thimothée François

Période:
1879 - 1907

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0542.761

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 57.00
- Etendue inventoriée: 4.50 m

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Louvain-la-Neuve

Producteurs d'archives:
Bette, Timothée François, 1879 - 1907
Bette, François Ghislain, 1850 - 1879
Bette, Jules Alphonse Romain, 1907 - 1932

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Conformément à l'article 62 de la loi du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), les actes et les répertoires notariaux de plus de 100 ans sont publics. Quiconque peut les consulter sans justifier de son identité. Leur consultation est toutefois soumise aux règlements en vigueur aux Archives de l'État.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des actes de plus de 100 ans est en principe libre. Seules les reproductions obtenues par numérisation (scanner) ou par reader-printer sont autorisées. Elle est soumise au tarif en vigueur aux Archives de l'État.

RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION

Il est recommandé d'utiliser les répertoires afin de connaître avec précision la date et surtout le numéro de l'acte recherché. Il est en effet fréquent que certains actes dressés à des dates distinctes mais relatifs au même bien soient regroupés physiquement (cahier des charges, etc.). Les répertoires livrent le numéro des actes, la date des actes mais aussi un bref résumé de l'acte et la date de l'enregistrement de l'acte.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Bette Thimothée François.

HISTOIRE INSTITUTIONNELLE/BIOGRAPHIE/HISTOIRE DE LA FAMILLE

Thimothée François Bette fut nommé notaire à Wavre le 24 novembre 1879 en remplacement de son père, François Bette démissionnaire ¹. Il y instrumenta du 2 décembre 1879 au 28 février 1907. Sa démission ayant été acceptée, son fils Jules Alphonse Romain Bette lui succèdera dès le 25 février 1907.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Deux articles de la loi sur le notariat du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), modifiée et complétée notamment par les lois du 4 mai 1999, rappellent aux notaires l'obligation de conserver leurs minutes et répertoires : "*Les notaires seront tenus de garder minute de tous les actes qu'ils recevront. Ne sont néanmoins compris dans la présente disposition, les certificats de vie, procurations, actes de notoriété, quittances de fermages, de loyers, de salaires, arrérages de pensions et rentes, et autres actes simples qui, d'après les lois, peuvent être délivrés en brevet*" (article 20) et "*Les notaires tiendront répertoire de tous les actes qu'ils recevront. Toutefois, lorsque l'acte est reçu par plusieurs notaires, seul celui qui en conserve la minute ou le premier nommé si l'acte est reçu en brevet, l'inscrit à son répertoire*" (article 29) ². Quant à l'article 62 de la loi du 25 ventôse an XI contenant organisation du notariat, tel que remplacé par l'article 37 de la loi du 4 mai 1999, il constitue le fondement légal du dépôt des minutes et des répertoires. Il est formulé comme suit : "*Les détenteurs de minutes, tables et répertoires d'actes notariés datant de cinquante ans au moins, peuvent les déposer aux archives du Royaume dans la province ou l'arrondissement administratif où se trouve leur ressort. Ces documents doivent obligatoirement être déposés s'ils datent de plus de septante-cinq ans, sauf dispense accordée par l'archiviste général du Royaume sur demande motivée. Ces documents peuvent être librement consultés après cent ans, sauf autorisation antérieure donnée par le ministre de la Justice ou son délégué. Les minutes, tables et répertoires d'actes notariés déposés aux*

1 Thimothée François Bette est né à Nivelles le 15 février 1842 et décédé le 29 octobre 1925. Il était stagiaire chez son père depuis 1862. Archives générales du Royaume, Ministère de la Justice, Secrétariat général, no 887.

2 Article 12 de la loi du 4 mai 1999 modifiant la loi du 25 ventôse an XI. M.B., 1er octobre 1999.

archives du Royaume sont placés sous le contrôle de l'archiviste général du Royaume ".

ACQUISITION

Conformément à ces dispositions légales, Maîtres Prosper Hourdeau et Bernard Houet, officiants à Wavre, ont versé aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, en 1993 et 2019, les répertoires et les minutes de leur prédécesseur en droit, Timothée François Bette, notaire à Wavre de 1879 à 1907.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives notariales comprennent trois types de documents : les répertoires de minutes, les minutes et les tables alphabétiques. Les répertoires des minutes sont des listes récapitulatives des actes passés, qui précisent les noms des parties, les types d'actes et la date des actes. Ces listes sont le plus souvent présentées de manière chronologique.

La minute désigne l'original d'un acte authentique reçu par le notaire et conservé par lui. Sur base de cet original, le notaire délivre des copies (copies simples, authentiques, exécutoires) aux particuliers. Contrairement aux minutes, dans le cas d'actes reçus en brevet par le notaire l'original est remis aux clients, ce qui explique leur absence dans les archives notariales.

Langues et écriture des documents

Les documents décrits dans le présent inventaire sont en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Les minutes et répertoires d'actes notariés doivent être intégralement conservés.

ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Ce fonds d'archives ne présente pas de lacunes.

MODE DE CLASSEMENT

Conformément aux directives, les répertoires et les minutes sont classés chronologiquement. Les répertoires et index (nos 1 à 14) sont placés en tête de l'inventaire, suivent les minutes (nos 1 à 52).

Description des séries et des éléments

ARCHIVES DU NOTAIRE BETTE TIMOTHÉE FRANÇOIS

53 - 57 INDEX ALPHABÉTIQUES. 1850-1932.

53 /1	Index des vendeurs et des acquéreurs, 1850-1932.	1 volume
54 /1	Index des partageants, 1850-1932.	1 volume
55 /1	Index des bailleurs et des preneurs, 1850-1932.	1 volume
56 /1	Index des donateurs et donataires, 1850-1932.	1 volume
57 /1	Index des testateurs, 1850-1932.	1 volume
 <i>1 - 52 MINUTES DES ACTES NOTARIÉS. 2 DÉCEMBRE 1879-16 JUILLET 1907.</i>		
1 /1	2 décembre 1879-30 juin 1880 (n°s 1-24 ;1-122).	1 volume
2 /1	2 juillet-30 décembre 1880 (n°s 123-225).	1 volume
3 /1	5 janvier-30 juin 1881 (n°s 1-102).	1 volume
4 /1	3 juillet-27 décembre 1881 (n°s 103-181).	1 volume
5 /1	7 janvier-3 juillet 1882 (n°s 1-111).	1 volume
6 /1	4 juillet-24 décembre 1882 (n°s 112-212).	1 volume
7 /1	1er janvier-26 juin 1883 (n°s 1-94).	1 volume
8 /1	5 juillet-29 décembre 1883 (n°s 95-228).	1 volume

9 /1	2 janvier-24 juin 1884 (n°s 1-114).	1 volume
10 /1	9 juillet-28 décembre 1884 (n°s 115-207).	1 volume
11 /1	5 janvier-27 juin 1885 (n°s 1-94).	1 volume
12 /1	1er juillet-31 décembre 1885 (n°s 95-191).	1 volume
13 /1	10 janvier-29 juin 1886 (n°s 1-103).	1 volume
14 /1	1er juillet-31 décembre 1886 (n°s 104-191).	1 volume
15 /1	5 janvier-30 juin 1887 (n°s 1-107).	1 volume
16 /1	1er juillet-24 décembre 1887 (n°s 108-209).	1 volume
17 /1	3 janvier-30 juillet 1888 (n°s 1-120).	1 volume
18 /1	30 juillet-31 décembre 1888 (n°s 121-208).	1 volume
19 /1	3 janvier-17 juin 1889 (n°s 1-123).	1 volume
20 /1	18 juin-29 décembre 1889 (n°s 124-258).	1 volume
21 /1	14 janvier-1er juin 1890 (n°s 1-97).	1 volume
22 /1	4 juin-29 décembre 1890 (n°s 98-193).	1 volume
23 /1	3 janvier-2 juillet 1891 (n°s 1-89).	1 volume
24 /1	2 juillet-27 décembre 1891 (n°s 90-191).	1 volume

25 /1	2 janvier-28 décembre 1892 (n°s 1-166).	1 volume
26 /1	2 janvier-31 décembre 1893 (n°s 1-176).	1 volume
27 /1	6 janvier-20 juin 1894 (n°s 1-97).	1 volume
28 /1	21 juin-31 décembre 1894 (n°s 98-177).	1 volume
29 /1	2 janvier-24 décembre 1895 (n°s 1-172).	1 volume
30 /1	6 janvier-29 juin 1896 (n°s 1-107).	1 volume
31 /1	30 juin-27 décembre 1896 (n°s 108-219).	1 volume
32 /1	2 janvier-27 mai 1897 (n°s 1-100).	1 volume
33 /1	27 mai-30 décembre 1897 (n°s 101-191).	1 volume
34 /1	2 janvier-4 juillet 1898 (n°s 1-102).	1 volume
35 /1	8 juillet-29 décembre 1898 (n°s 103-204).	1 volume
36 /1	2 janvier-11 juin 1899 (n°s 1-87).	1 volume
37 /1	11 juin-30 décembre 1899 (n°s 88-199).	1 volume
38 /1	16 janvier-12 juin 1900 (n°s 1-90).	1 volume
39 /1	13 juin-31 décembre 1900 (n°s 91-190).	1 volume
40 /1	6 janvier-15 juillet 1901 (n°s 1-100).	1 volume
41 /1	17 juillet-31 décembre 1901 (n°s 101-196).	

		1 volume
42 /1	6 janvier-13 juillet 1902 (n°s 1-97).	1 volume
43 /1	16 juillet-28 décembre 1902 (n°s 98-190).	1 volume
44 /1	2 janvier-9 août 1903 (n°s 1-102).	1 volume
45 /1	9 août-31 décembre 1903 (n°s 103-182).	1 volume
46 /1	3 janvier-20 juin 1904 (n°s 1-102).	1 volume
47 /1	21 juin-26 décembre 1904 (n°s 103-208).	1 volume
48 /1	7 janvier-5 juin 1905 (n°s 1-100).	1 volume
49 /1	7 juin-29 décembre 1905 (n°s 101-199).	1 volume
50 /1	3 janvier-15 juin 1906 (n°s 1-92).	1 volume
51 /1	17 juin-31 décembre 1906 (n°s 93-183).	1 volume
52 /1	1er janvier-28 février 1907 (n°s 1-19).	1 volume
	<i>1 - 14 RÉPERTOIRES DES ACTES NOTARIÉS. 9 DÉCEMBRE 1924 - 30 DÉCEMBRE 1937.</i>	
1 /2	9 - 30 décembre 1924.	1 chemise
2 /2	2 janvier - 31 décembre 1925.	1 chemise
3 /2	2 janvier - 31 décembre 1926.	1 chemise
4 /2	5 janvier - 31 décembre 1927.	

		1 chemise
5 /2	1er janvier - 31 décembre 1928.	1 chemise
6 /2	4 janvier - 31 décembre 1929.	1 chemise
7 /2	2 janvier - 31 décembre 1930.	1 chemise
8 /2	2 janvier - 31 décembre 1931.	1 chemise
9 /2	3 janvier - 31 décembre 1932.	1 chemise
10 /2	3 janvier - 31 décembre 1933.	1 chemise
11 /2	4 janvier - 31 décembre 1934.	1 chemise
12 /2	4 janvier - 31 décembre 1935.	1 chemise
13 /2	3 janvier - 31 décembre 1936.	1 chemise
14 /2	2 janvier - 30 décembre 1937.	1 chemise
	<i>15 - 61 MINUTES DES ACTES NOTARIÉS. 19 MAI 1924 - 19 AVRIL 1937.</i>	
15 /2	19 mai - 30 décembre 1924 (1-42).	1 volume
16 /2	2 janvier - 3 avril 1925 (1-216).	1 volume
17 /2	3 avril - 14 juillet 1925 (218-408).	1 volume
18 /2	16 juillet - 21 septembre 1925 (411-550).	1 volume
19 /2	21 septembre - 31 décembre 1925 (551-716).	

		1 volume
20 /2	2 janvier - 27 avril 1926 (1-214).	1 volume
21 /2	27 avril - 31 août 1926 (215-429).	1 volume
22 /2	31 août - 31 décembre 1926 (431-638).	1 volume
23 /2	6 janvier - 16 avril 1927 (2-227).	1 volume
24 /2	16 avril - 6 août 1927 (228-479).	1 volume
25 /2	6 août - 31 décembre 1927 (480-777).	1 volume
26 /2	1er janvier - 19 mars 1928 (1-164).	1 volume
27 /2	20 mars - 29 mai 1928 (164-332).	1 volume
28 /2	31 mai - 4 septembre 1928 (334-544).	1 volume
29 /2	6 septembre - 31 décembre 1928 (546-765).	1 volume
30 /2	4 janvier - 2 avril 1929 (1-208).	1 volume
31 /2	3 avril - 9 juillet 1929 (210-425).	1 volume
32 /2	11 juillet - 30 septembre 1929 (426-612).	1 volume
33 /2	30 septembre - 31 décembre 1929 (613-808).	1 volume
34 /2	2 janvier - 8 mars 1930 (1-166).	1 volume
35 /2	9 mars - 5 juin 1930 (167-340).	1 volume

36 /2	3 juin - 3 octobre 1930 (341-516).	1 volume
37 /2	4 octobre - 31 décembre 1930 (519-679).	1 volume
38 /2	2 janvier - 29 mars 1931 (1-156).	1 volume
39 /2	30 mars - 27 juin 1931 (157-328).	1 volume
40 /2	29 juin - 26 septembre 1931 (329-467).	1 volume
41 /2	29 septembre - 31 décembre 1931 (471-617).	1 volume
42 /2	3 janvier - 2 avril 1932 (1-130).	1 volume
43 /2	2 avril - 25 juin 1932 (131-257).	1 volume
44 /2	25 juin - 19 septembre 1932 (258-373).	1 volume
45 /2	22 septembre - 31 décembre 1932 (374-510).	1 volume
46 /2	3 janvier - 4 mai 1933 1933 (1-163).	1 volume
47 /2	4 mai - 13 juillet 1933 (164-267).	1 volume
48 /2	13 juillet - 30 septembre 1933 (268-398).	1 volume
49 /2	30 septembre - 31 décembre 1933 (399-522).	1 volume
50 /2	4 janvier - 31 mars 1934 (1-130).	1 volume
51 /2	31 mars - 23 juin 1934 (131-249).	1 volume

52 /2	25 juin - 9 octobre 1934 (250-368).	1 volume
53 /2	9 octobre - 29 décembre 1934 (370-485).	1 volume
54 /2	4 janvier - 4 avril 1935 (1-128).	1 volume
55 /2	9 avril - 12 août 1935 (132-283).	1 volume
56 /2	13 août - 31 décembre 1935 (284-440).	1 volume
57 /2	3 janvier - 20 mars 1936 (1-115).	1 volume
58	20 mars - 4 juillet 1936 (116-240).	1 volume
59	7 juillet - 13 octobre 1936 (243-350).	1 volume
60	15 octobre - 31 décembre 1936 (353-439).	1 volume
61	5 janvier - 19 avril 1937 (4-133).	1 volume